



INSCRIPTION STAGES 2018 - 2019

CROQUIS URBAIN IN SITU, PARIS

L'Atelier de la Salamandre

NOM, Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Cochez les stages choisis

Avoir de belles intentions : l'art de composer. Focus sur le dessin au trait. <i>Eglise Saint-Eustache, rue du Jour, Canopée des Halles</i>	Samedi 22 septembre 2018 10h00-13h00	45 €	
Scènes de vie, ville en scène. <i>Quartier Mouffetard / Contrescarpe</i>	Samedi 6 octobre 2018 10h00-16h00	80 €	
Aquarelle directe, la franchise du geste. Focus sur le végétal dans la ville. <i>Ile aux Cygnes (15^{ème})</i>	Samedi 3 novembre 2018 10h00-13h00	45 €	
Les gens, sans complexes <i>Le 104 (19^{ème})</i>	Samedi 15 décembre 2018 14h00-17h00	45 €	
Drink and Draw Scènes de café autour d'un verre. <i>Un café parisien (lieu à définir)</i>	Samedi 19 janvier 2019 15h00-18h00	45 € + conso	
Variations et improvisations : la Tour Eiffel prend des formes et des couleurs <i>Trocadéro, Champ de Mars et environs</i>	Samedi 2 février 2019 10h00-13h00	45 €	
Scènes de vie, ville en scène. <i>Quais de Seine, Bercy</i>	Samedi 9 mars 2019 10h00-16h00	80 €	
Le bonheur du croquis régressif : dessiner est un jeu d'enfant ! Focus techniques mixtes. <i>Parc de La Villette</i>	Samedi 13 avril 2019 10h00-13h00	45 €	
Quand la couleur guide le regard. Focus sur l'aquarelle et ses contrastes. <i>Jardin des Plantes</i>	Samedi 25 mai 2019 10h00-13h00	45 €	
Espèce d'espace, dessinez en perspective en toute simplicité. <i>Palais-Royal</i>	Samedi 8 juin 2019 10h00-13h00	45 €	
Le reportage graphique, la trame narrative. <i>Belleville</i>	Samedi 15 juin 2019 10h00-16h00	80 €	
TOTAL			

Modalités d'inscription et de règlement : règlement par chèque libellé à l'ordre de l'Atelier de la Salamandre. Les stages sont confirmés au plus tard une semaine avant la date prévue.

Le client reconnaît avoir été pleinement informé des conditions générales de vente de l'Atelier de la Salamandre.

Fait à

le

Signature

Pour tous renseignements complémentaires, contactez Delphine : 06 64 28 14 97

Conditions générales de vente

Stages Croquis in situ / Carnet de voyage et Urban Sketching à Paris

Atelier de la Salamandre

Article 1

L'Atelier de la Salamandre s'engage à fournir une prestation pédagogique d'enseignement selon le programme et la durée figurant dans le descriptif du stage.

L'Atelier de la Salamandre ne peut être tenu pour responsable des retards, imprévus de toutes natures et autres circonstances indépendantes de sa volonté qui réduiraient le temps du stage.

Article 2

Conditions de règlement

- L'inscription au stage sera validée à réception du paiement de la totalité du ou des stages.

Article 3

Si le stage nécessite des prestations de transports, d'hébergement ou de toute autre nature que ce soit, celles-ci devront être souscrites par le client et seront placées sous sa seule responsabilité.

- Si le client souscrit à des prestations annexes avant la confirmation du stage, le client ne saurait exiger de l'Atelier de la Salamandre un quelconque dédommagement en cas d'annulation du stage pour toute raison que ce soit.
- Après confirmation du stage : en cas d'annulation de la prestation de stage suite à un empêchement de quelque nature que ce soit, dûment avéré et concernant l'intervenant ou l'un de ses proches (conjoint, enfant, parent), le client ne pourra invoquer l'annulation de son stage comme cause automatique de résiliation sans frais de ses prestations parallèlement acquises. Si le client préfère renoncer à celles-ci, les prestataires appliqueront alors leurs conditions d'annulation.*

**Sauf assurance spécifique, les frais d'annulation resteront à la charge du client.*

Article 4

Annulation

Aucun dédommagement ne sera versé en cas d'annulation de part et d'autre.

- Si annulation par le client à 30 jours ou plus de la date de commencement du stage, celui-ci perdra 50 % du montant total du ou des stages.
- Si annulation par le client à moins de 15 jours de la date de commencement du stage, celui-ci perdra l'intégralité du montant du ou des stages.
- Si annulation par l'Atelier de la Salamandre, celui-ci remboursera l'intégralité des sommes versées au titre de la prestation pédagogique.